

Groupe Scolaire Bizet d'Ormesson
 2 Bis Bd Henri Barbusse
 78210 Saint Cyr l'Ecole
 01 30 45 02 08
0780926h@ac-versailles.fr
blog.crdp-versailles.fr/lesnouvellesdebizet

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 18 octobre 2022

Etaient présents : Mme Décosse directrice, Mmes Albizzati, Autin, Bertrand, Coillot, De Beir, Gandoin, Jaskowiak, Mourrat, Simart, Tisserand et Wolff, enseignantes, Mme Laboureau et M. Deblanc Lemaitre enseignants du dispositif Ulis ; Mmes Augé, Bourdeau, Da Cunha, Feillias, Legrand, Lelièvre, Kuzmina et M. Briffaut et Canzano pour les représentants de parents d'élèves, Mme Aubonnet élue et Mme Arami du service scolaire pour la Mairie

Etait excusée : Madame Deloménie Inspectrice

La rentrée des classes s'est bien déroulée.

Validation du PV du conseil d'école du 24 mai 2022

1. Bilan de la rentrée : effectifs, enseignants

Effectifs : 277 élèves sont présents répartis de la façon suivante :
 100 maternelles

4 Classes	PS/MS	PS/MS	MS/GS	GS
Nombre d'élèves	15+11 = 26	18+8=26	6+18=24	24
Enseignantes	Mme Bertrand Carole	Mme Simart Solène	Mme Tisserand Mathilde	Mmes Autin Audrey et Hyot Ludivine

177 élémentaires dont 1 dispositif Ulis de 12 élèves avec M. Deblanc Lemaitre et Mme Laboureau

7 Classes	CP/	CP/ CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1/CM2	CM2
Nombre d'élèves	26	15+7= 22	26	25	7+19=25	19+6=25	28
Enseignantes	Mmes Jaskowiak et Loiseau	Mme Albizzati	Mme Gandoin	Mme Mourrat	Mme Coillot	Mme De beir	Mme Wolff

2 atems à plein temps et 1 atsem à mi-temps : en première partie de la matinée et dernière partie de la journée, les 2 atems travaillent sur les classes de PS/MS. Le reste de la journée, elles tournent sur toutes les classes. L'atsem à mi-temps tourne sur les différentes classes selon un emploi du temps déterminé.

2 aesh pour 2 enfants de maternelle et 3 élémentaires

2 enfants ayant une notifications MDPH pour un temps d'accompagnement sont en attente d'une AESH .

1 aesh dédiée au dispositif Ulis

2. Résultats des élections des parents d'élèves :

Sur 384 parents inscrits, 216 votants dont 11 bulletins nuls soit de 56.25 % d'exprimés (l'an dernier 61.25 %).

La FCPE a obtenu 6 sièges et le GPEI 6 sièges.

3. Centre de loisirs :

Mme Maudemain, directrice du centre a informé des projets principaux du centre. Pour les maternelles, le projet sera autour du voyage et pour les élémentaires le projet sera autour du sport avec notamment des tournois sportifs.

4. Vote du règlement intérieur : »

Règlement intérieur commun au groupe scolaire. L'avenant concernant le protocole « PHARE » a été intégré au règlement intérieur. Ce protocole de prise en compte des situations supposées d'intimidation et/ou de harcèlement à l'école concerne les enfants d'élémentaire. On ne peut pas parler de harcèlement en maternelle.

Plusieurs phases dans le protocole : situation portée à la connaissance de l'équipe éducative, recueil d'informations, caractérisation de la situation (intimidation/harcèlement), traitement et gestion de la situation par l'équipe éducative et/ou le pôle ressource et bilan de la situation (résolution ou mise en place d'une autre méthode définie en fonction de la situation).

Après lecture du projet, le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera distribué à tous les élèves dans les plus brefs délais.

5. Sécurité :

3 exercices PPMS auront lieu durant l'année.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 16 septembre sur le groupe : RAS et 2 autres seront faits au cours de l'année.

Santé : il est rappelé qu'aucun médicament ne peut être délivré aux enfants durant le temps scolaire. Un PAI doit être mis en place si problème de fond. S'adresser à la directrice.

Les enfants de MS seront vus par une infirmière de la PMI après les vacances de la Toussaint.

Les enfants de CP auront, eux aussi, une visite médicale faite par l'infirmière de l'éducation nationale.

6. Projet d'école :

Elaboré par rapport au projet académique

Apprendre

S'épanouir

Se transformer

Nous allons travailler selon 3 axes : => dans le domaine des mathématiques avec les objectifs

-d'améliorer la démarche en résolution de problèmes (cette l'année, tous les enseignants d'élémentaire sont inscrits dans une formation « plan maths »)

-de faciliter la compréhension de la numération décimale

=> dans le domaine de la langue française avec les objectifs

-de développer la démarche d'acquisition du lexique pour une meilleure compréhension de l'écrit (travail sur des thèmes communs maternelle et élémentaire)

-de développer l'aisance orale et les compétences langagières pour une meilleure compréhension

=> dans le domaine du bien-être et de la citoyenneté avec les

objectifs

-du vivre ensemble et de la citoyenneté

-de stimuler la persévérance et l'engagement Apprendre à s'épanouir, se transformer

-d'améliorer les compétences linguistiques des élèves en anglais

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) sont poursuivies → 2 fois par semaine pour chaque enfant. L'accent est mis sur l'expression orale, la lecture et la compréhension de lecture

Réseau d'aide : Mme Flament (maitre E à dominante pédagogique) interviendra prioritairement auprès des enfants de cycle 2 les lundis matin et vendredis matin sur un projet lecteurs, la compréhension de textes (décodage/encodage) et l'aide à la mise en place d'outils pour le bien être.

Les Activités Physiques Quotidiennes (30 minutes par jour) sont mises en place durant les temps de récréation. Du matériel sportif est à disposition des élèves dans un espace dédié.

7. Evaluations nationales :

Les évaluations ont été faites pour les CP et les CE1 courant septembre. Une autre série d'évaluations sera faite en janvier pour les CP. Les parents recevront les livrets avec le profil de leur enfant avant les vacances de la Toussaint et peuvent d'ores et déjà rencontrer les enseignantes.

	Français	Mathématiques
Elèves fragiles CP sur 40 élèves	<u>Elèves fragiles : 11</u> Reconnaitre des lettres Comprendre des mots lus par l'enseignante Comprendre des phrases lues par l'enseignante	<u>Elèves fragiles : 10</u> Associer un nombre à une position Résoudre des problèmes Comparer des nombres
Elèves à besoins CP sur 40 élèves	<u>Elèves à besoins : 1</u> Comprendre des textes lus par l'enseignante	<u>Elèves à besoins : 5</u> Comparer des nombres Associer un nombre à une position
Elèves fragiles CE1 sur 30 élèves	<u>Elèves fragiles : 6</u> Comprendre des textes lus seul Comprendre les phrases lues par l'enseignante Ecrire des mots	<u>Elèves fragiles : 12</u> Reproduire un assemblage Résoudre des problèmes Calculer
Elèves à besoins CE1 sur 30 élèves	<u>Elèves à besoin : 3</u> Comprendre des mots lus par l'enseignante	<u>Elèves à besoin : 6</u> Associer un nombre à une position Résoudre des problèmes

béton installées dans la cour. Ces 2 projets se feront en collaboration avec le centre de loisirs.

11. Questions :

Mairie :

Abords du groupe scolaire :

Une « cuvette » est formée au niveau du passage piéton inondant l'ensemble par temps de pluie: y a-t-il un moyen d'y remédier ? Des travaux ont été faits selon un parent d'élève et, le problème n'apparaît plus actuellement.

Demande d'une place pour le taxi du dispositif Ulis réitérée : discussion autour d'une place de parking déjà existante dans la contre allée qui pourrait être réservée au taxi Ulis.

Demande de mise en place d'un feu tricolore au niveau de la contre allée (des automobilistes prenant la contre allée à vive allure pour éviter le feu tricolore de la nationale).

La demande d'un groom sur le portail de l'entrée du centre de loisirs est réitérée.

Prochains conseils d'école les mardis 7 février et 23 mai 2023 à 18h30

La Directrice Madame Decosse